

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CLERIEUX - Budget Communal - CLERIEUX - Budget Communal (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21260096900019

POSTE COMPTABLE : SGC VALENCE NORD DROME

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	28
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	29
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	30
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	34
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	35
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	36
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	38
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	39
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	40
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	41
A4 - Etat des provisions	42
A5 - Etalement des provisions	43
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	44
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	45
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	46
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	47
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	48
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	49
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	50
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	51
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	52
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	53
A10.3 - Opérations liées aux cessions	54
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	55
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	56
A11 - Etat des travaux en régie	57
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	59
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	61
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	62
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	63
C1.2 - Actions de formation des élus	66
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	67
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	68
C3.2 - Liste des établissements publics créés	69
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	70
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	71
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	72
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	74
D2 - Arrêté et signatures	75

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE
26096CLERIEUX - Budget Communal
PrincipalSLO
CA**I – INFORMATIONS GENERALES****INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES****I****A**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2053
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	19
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Valence Romans Agglo	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1151228,00	1875559,00	905,19	801,40

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	467,16	708,00
2	Produit des impositions directes/population	327,13	420,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	641,57	900,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	179,14	283,00
5	Encours de dette/population	718,40	698,00
6	DGF/population	80,35	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4557	0,5150
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0,8410	0,8720
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,2792	0,3140
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,1197	0,7800

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**POUR MEMOIRE⁽¹⁾**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 003 638,97	G	1 317 151,36
	Section d'investissement	B	522 256,97	H	112 544,64

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	237 335,08 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	298 710,23 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 525 895,94	= G+H+I+J	1 965 741,31

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	1 809,00	K	5 000,00
	Section d'investissement	F	156 914,38	L	55 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	158 723,38	= K+L

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 005 447,97	= G+I+K	1 559 486,44
	Section d'investissement	= B+D+F	679 171,35	= H+J+L	466 254,87
	TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	1 684 619,32	= G+H+I+J+K+L

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	1 809,00	K	5 000,00
011	Charges à caractère général		1 809,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				5 000,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	156 914,38	L	55 000,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		55 000,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		1 444,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées	
21	Immobilisations corporelles	85 079,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
022014	Opération d'équipement n° 022014	21 300,00	
202101	Opération d'équipement n° 202101	2 000,00	
72	Opération d'équipement n° 72	7 245,00	
75	Opération d'équipement n° 75	39 846,38	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	314 650,00	264 920,29	13 466,04	1 809,00	34 454,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	480 000,00	436 354,13	784,00	0,00	42 861,87
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	372 097,10	209 291,56	0,00	0,00	162 805,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 166 747,10	910 565,98	14 250,04	1 809,00	240 122,08
66	Charges financières	36 000,00	33 706,86	0,00	0,00	2 293,14
67	Charges exceptionnelles	1 200,00	503,95	0,00	0,00	696,05
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 500,00	60,39			1 439,61
022	Dépenses imprévues	20 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 225 447,10	944 837,18	14 250,04	1 809,00	264 550,88
023	Virement à la section d'investissement (2)	214 156,34				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	45 800,00	44 551,75			1 248,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		259 956,34	44 551,75			215 404,59
TOTAL		1 485 403,44	989 388,93	14 250,04	1 809,00	479 955,47
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	6 389,35	0,00	0,00	3 610,65
70	Produits services, domaine et ventes div	88 600,00	50 971,05	43 988,70	0,00	-6 359,75
73	Impôts et taxes	894 988,00	961 153,55	0,00	0,00	-66 165,55
74	Dotations et participations	194 170,00	202 891,09	0,00	5 000,00	-13 721,09
75	Autres produits de gestion courante	26 200,00	26 718,42	0,00	0,00	-518,42
Total des recettes de gestion courante		1 213 958,00	1 248 123,46	43 988,70	5 000,00	-83 154,16
76	Produits financiers	10,36	9,78	0,00	0,00	0,58
77	Produits exceptionnels	4 100,00	25 029,42	0,00	0,00	-20 929,42
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 218 068,36	1 273 162,66	43 988,70	5 000,00	-104 083,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	30 000,00	0,00			30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		30 000,00	0,00			30 000,00
TOTAL		1 248 068,36	1 273 162,66	43 988,70	5 000,00	-74 083,00
Pour information		(3) 237 335,08				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 500,00	1 939,20	0,00	4 560,80
204	Subventions d'équipement versées	5 764,00	5 764,00	1 444,00	-1 444,00
21	Immobilisations corporelles	391 479,00	182 649,62	85 079,00	123 750,38
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 000,00	20 235,66	0,00	4 764,34
	Total des opérations d'équipement	255 900,00	162 953,65	70 391,38	22 554,97
	Total des dépenses d'équipement	684 643,00	373 542,13	156 914,38	154 186,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	306 200,00	148 714,84	0,00	157 485,16
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	306 200,00	148 714,84	0,00	157 485,16
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	990 843,00	522 256,97	156 914,38	311 671,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	30 000,00	0,00		30 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	28 300,00	0,00		28 300,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	58 300,00	0,00		58 300,00
	TOTAL	1 049 143,00	522 256,97	156 914,38	369 971,65
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	115 266,00	23 743,83	0,00	91 522,17
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	251 410,43	0,00	0,00	251 410,43
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	366 676,43	23 743,83	0,00	342 932,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	95 000,00	43 556,56	55 000,00	-3 556,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	692,50	0,00	-192,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	95 500,00	44 249,06	55 000,00	-3 749,06
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	462 176,43	67 992,89	55 000,00	339 183,54
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	214 156,34			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	45 800,00	44 551,75		1 248,25
041	Opérations patrimoniales (1)	28 300,00	0,00		28 300,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	288 256,34	44 551,75		243 704,59
	TOTAL	750 432,77	112 544,64	55 000,00	582 888,13

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis
	Pour information	(2) 298 710,23	
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	278 386,33		278 386,33
012	Charges de personnel, frais assimilés	437 138,13		437 138,13
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	209 291,56		209 291,56
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	33 706,86	0,00	33 706,86
67	Charges exceptionnelles	503,95	0,00	503,95
68	Dot. aux amortissements et provisions	60,39	44 551,75	44 612,14
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		959 087,22	44 551,75	1 003 638,97
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	148 714,84	0,00	148 714,84
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	162 953,65		162 953,65
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 939,20	0,00	1 939,20
204	Subventions d'équipement versées	5 764,00	0,00	5 764,00
21	Immobilisations corporelles (6)	182 649,62	0,00	182 649,62
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	20 235,66	0,00	20 235,66
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		522 256,97	0,00	522 256,97
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	6 389,35		6 389,35
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	94 959,75		94 959,75
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	961 153,55		961 153,55
74	Dotations et participations	202 891,09		202 891,09
75	Autres produits de gestion courante	26 718,42	0,00	26 718,42
76	Produits financiers	9,78	0,00	9,78
77	Produits exceptionnels	25 029,42	0,00	25 029,42
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 317 151,36	0,00	1 317 151,36
Pour information				237 335,08
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	43 556,56	0,00	43 556,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	23 743,83	0,00	23 743,83
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	692,50	0,00	692,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		44 551,75	44 551,75
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		67 992,89	44 551,75	112 544,64
Pour information				298 710,23
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	314 650,00	264 920,29	13 466,04	1 809,00	34 454,67
60611	Eau et assainissement	8 500,00	5 507,88	0,00	0,00	2 992,12
60612	Energie - Electricité	24 000,00	21 811,05	3 049,19	0,00	-860,24
60613	Chauffage urbain	13 000,00	17 035,37	1 593,61	0,00	-5 628,98
60618	Autres fournitures non stockables	1 100,00	1 089,02	0,00	0,00	10,98
60621	Combustibles	4 500,00	4 035,02	0,00	0,00	464,98
60622	Carburants	3 500,00	3 880,69	0,00	0,00	-380,69
60623	Alimentation	1 700,00	924,87	58,50	0,00	716,63
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	6 169,77	0,00	0,00	2 830,23
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	10 039,51	81,55	0,00	-121,06
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	5 181,11	335,78	0,00	1 483,11
60636	Vêtements de travail	2 000,00	247,74	0,00	0,00	1 752,26
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 454,31	171,11	0,00	374,58
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	600,00	679,80	0,00	0,00	-79,80
6067	Fournitures scolaires	9 000,00	6 419,24	1 550,70	0,00	1 030,06
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	636,74	0,00	0,00	1 363,26
611	Contrats de prestations de services	63 000,00	53 287,80	3 932,19	0,00	5 780,01
6135	Locations mobilières	2 000,00	1 356,71	717,20	0,00	-73,91
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	16 063,32	0,00	0,00	-6 063,32
615231	Entretien, réparations voiries	2 500,00	690,50	0,00	1 809,00	0,50
61551	Entretien matériel roulant	9 000,00	10 338,68	21,90	0,00	-1 360,58
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	312,12	0,00	0,00	187,88
6156	Maintenance	24 000,00	27 481,60	0,00	0,00	-3 481,60
6161	Multirisques	13 000,00	13 015,42	0,00	0,00	-15,42
617	Etudes et recherches	34 000,00	2 788,00	0,00	0,00	31 212,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	533,09	0,00	0,00	-33,09
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	1 932,00	150,00	0,00	-82,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	102,00	0,00	0,00	398,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	4 000,00	4 208,38	0,00	0,00	-208,38
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 500,00	393,20	0,00	0,00	1 106,80
6231	Annonces et insertions	1 000,00	4 264,86	0,00	0,00	-3 264,86
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	5 361,06	522,00	0,00	6 116,94
6236	Catalogues et imprimés	1 500,00	651,95	0,00	0,00	848,05
6237	Publications	3 000,00	2 748,00	0,00	0,00	252,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	394,21	0,00	0,00	605,79
6256	Missions	1 000,00	272,61	0,00	0,00	727,39
6261	Frais d'affranchissement	3 500,00	4 310,62	389,54	0,00	-1 200,16
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	4 285,17	0,00	0,00	714,83
627	Services bancaires et assimilés	250,00	165,55	0,00	0,00	84,45
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	793,20	286,17	0,00	-79,37
6283	Frais de nettoyage des locaux	8 000,00	15 060,18	606,60	0,00	-7 666,78
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	7 997,94	0,00	0,00	2,06
012	Charges de personnel, frais assimilés	480 000,00	436 354,13	784,00	0,00	42 861,87
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	1 592,29	0,00	0,00	407,71
6331	Versement mobilité	3 000,00	1 964,06	0,00	0,00	1 035,94
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	350,00	283,65	0,00	0,00	66,35
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 500,00	4 873,47	0,00	0,00	626,53
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 500,00	1 021,74	0,00	0,00	478,26
6411	Personnel titulaire	246 000,00	233 440,70	0,00	0,00	12 559,30
6413	Personnel non titulaire	57 000,00	57 823,91	0,00	0,00	-823,91
64168	Autres emplois d'insertion	5 500,00	3 029,57	0,00	0,00	2 470,43
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	63 000,00	54 369,24	0,00	0,00	8 630,76
6453	Cotisations aux caisses de retraites	62 000,00	61 901,95	0,00	0,00	98,05
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 500,00	2 466,10	0,00	0,00	33,90
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 000,00	8 758,16	0,00	0,00	11 241,84
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	750,00	715,00	0,00	0,00	35,00
64731	Allocations chômage versées directement	4 400,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	319,29	784,00	0,00	396,71
6488	Autres charges	4 000,00	3 795,00	0,00	0,00	205,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	372 097,10	209 291,56	0,00	0,00	162 805,54
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	7 000,00	6 029,05	0,00	0,00	970,95
6531	Indemnités	71 000,00	62 443,30	0,00	0,00	8 556,70

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (0)			
			Mandats émis	Ch rattachées	revenir au 31/12	Crédits annulés
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	3 499,54	0,00	0,00	500,46
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	17 000,00	13 231,23	0,00	0,00	3 768,77
6535	Formation	2 800,00	1 841,60	0,00	0,00	958,40
6536	Frais de représentation du maire	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	0,00	84,38	0,00	0,00	-84,38
6541	Créances admises en non-valeur	3 500,00	65,01	0,00	0,00	3 434,99
6542	Créances éteintes	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6553	Service d'incendie	50 800,00	50 800,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	300,00	2 877,49	0,00	0,00	-2 577,49
6558	Autres contributions obligatoires	48 000,00	39 204,09	0,00	0,00	8 795,91
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	12 500,00	7 376,59	0,00	0,00	5 123,41
657358	Subv. fonct. Autres groupements	7 000,00	5 221,21	0,00	0,00	1 778,79
657362	Subv. fonct. CCAS	8 392,20	0,00	0,00	0,00	8 392,20
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	112 804,90	0,00	0,00	0,00	112 804,90
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	22 000,00	16 525,40	0,00	0,00	5 474,60
65888	Autres	500,00	92,67	0,00	0,00	407,33
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 166 747,10	910 565,98	14 250,04	1 809,00	240 122,08
66	Charges financières (b)	36 000,00	33 706,86	0,00	0,00	2 293,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	33 706,86	0,00	0,00	1 293,14
6688	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 200,00	503,95	0,00	0,00	696,05
6713	Secours et dots	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	200,00	180,00	0,00	0,00	20,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	323,95	0,00	0,00	-323,95
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	1 500,00	60,39	0,00	0,00	1 439,61
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	60,39	0,00	0,00	-60,39
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 225 447,10	944 837,18	14 250,04	1 809,00	264 550,88
023	Virement à la section d'investissement	214 156,34	0,00			214 156,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	45 800,00	44 551,75			1 248,25
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	45 800,00	44 551,75			1 248,25
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		259 956,34	44 551,75			215 404,59
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		259 956,34	44 551,75			215 404,59
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 485 403,44	989 388,93	14 250,04	1 809,00	479 955,47
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	6 389,35	0,00	0,00	3 610,65
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	1 265,35	0,00	0,00	8 734,65
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	5 124,00	0,00	0,00	-5 124,00
70	Produits services, domaine et ventes div	88 600,00	50 971,05	43 988,70	0,00	-6 359,75
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 950,00	0,00	0,00	-950,00
70321	Stationnement et location voie publique	400,00	510,00	0,00	0,00	-110,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 000,00	259,00	665,00	0,00	5 076,00
70328	Autres droits stationnement et location	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	70 000,00	47 177,05	41 495,70	0,00	-18 672,75
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	7 000,00	75,00	0,00	0,00	6 925,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 000,00	0,00	1 828,00	0,00	172,00
73	Impôts et taxes	894 988,00	961 153,55	0,00	0,00	-66 165,55
73111	Impôts directs locaux	690 000,00	671 608,00	0,00	0,00	18 392,00
73211	Attribution de compensation	155 388,00	154 359,55	0,00	0,00	1 028,45
73212	Dotation de solidarité communautaire	49 000,00	48 564,00	0,00	0,00	436,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	600,00	377,00	0,00	0,00	223,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	86 245,00	0,00	0,00	-86 245,00
74	Dotations et participations	194 170,00	202 891,09	0,00	5 000,00	-13 721,09
7411	Dotation forfaitaire	125 000,00	123 798,00	0,00	0,00	1 202,00
74121	Dotation de solidarité rurale	32 000,00	33 337,00	0,00	0,00	-1 337,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	8 500,00	7 832,00	0,00	0,00	668,00
744	FCTVA	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
74718	Autres participations Etat	3 500,00	4 142,75	0,00	0,00	-642,75
74748	Participat° Autres communes	4 500,00	3 606,78	0,00	0,00	893,22
7478	Participat° Autres organismes	11 000,00	1 419,56	0,00	0,00	9 580,44
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	670,00	28 755,00	0,00	0,00	-28 085,00
75	Autres produits de gestion courante	26 200,00	26 718,42	0,00	0,00	-518,42
752	Revenus des immeubles	26 000,00	26 135,48	0,00	0,00	-135,48
7588	Autres produits div. de gestion courante	200,00	582,94	0,00	0,00	-382,94
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 213 958,00	1 248 123,46	43 988,70	5 000,00	-83 154,16
76	Produits financiers (b)	10,36	9,78	0,00	0,00	0,58
7688	Autres	10,36	9,78	0,00	0,00	0,58
77	Produits exceptionnels (c)	4 100,00	25 029,42	0,00	0,00	-20 929,42
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	1 444,00	0,00	0,00	-1 344,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 000,00	23 585,42	0,00	0,00	-19 585,42
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 218 068,36	1 273 162,66	43 988,70	5 000,00	-104 083,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	30 000,00	0,00			30 000,00
722	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00			30 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		30 000,00	0,00			30 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 248 068,36	1 273 162,66	43 988,70	5 000,00	-74 083,00
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		237 335,08				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	6 500,00	1 939,20	0,00	4 560,80
202	Frais réalisat° documents urbanisme	5 000,00	1 939,20	0,00	3 060,80
2033	Frais d'insertion	500,00	0,00	0,00	500,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	5 764,00	5 764,00	1 444,00	-1 444,00
2046	Attrib. de compensation d'investissement	5 764,00	5 764,00	1 444,00	-1 444,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	391 479,00	182 649,62	85 079,00	123 750,38
2111	Terrains nus	5 206,00	0,00	5 206,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	1 000,00	271,88	728,12	0,00
2135	Installations générales, agencements	139 200,00	62 186,09	77 644,88	-630,97
2138	Autres constructions	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00
2151	Réseaux de voirie	1 000,00	8 472,00	0,00	-7 472,00
2152	Installations de voirie	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	200 073,00	92 218,08	0,00	107 854,92
21578	Autre matériel et outillage de voirie	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 500,00	1 008,00	0,00	492,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 500,00	5 833,62	0,00	666,38
2184	Mobilier	5 000,00	8 803,62	0,00	-3 803,62
2188	Autres immobilisations corporelles	3 500,00	3 856,33	0,00	-356,33
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	25 000,00	20 235,66	0,00	4 764,34
2313	Constructions	25 000,00	20 235,66	0,00	4 764,34
012014	Opération d'équipement n° 012014 (2)	6 900,00	6 855,60	0,00	44,40
022014	Opération d'équipement n° 022014 (2)	70 000,00	36 803,88	21 300,00	11 896,12
202001	Opération d'équipement n° 202001 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
202101	Opération d'équipement n° 202101 (2)	120 000,00	106 824,81	2 000,00	11 175,19
71	Opération d'équipement n° 71 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
72	Opération d'équipement n° 72 (2)	10 000,00	2 755,00	7 245,00	0,00
75	Opération d'équipement n° 75 (2)	49 000,00	9 714,36	39 846,38	-560,74
76	Opération d'équipement n° 76 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	684 643,00	373 542,13	156 914,38	154 186,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	306 200,00	148 714,84	0,00	157 485,16
1641	Emprunts en euros	305 000,00	148 404,93	0,00	156 595,07
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 200,00	309,91	0,00	890,09
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	306 200,00	148 714,84	0,00	157 485,16
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	990 843,00	522 256,97	156 914,38	311 671,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	30 000,00	0,00		30 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	30 000,00	0,00		30 000,00
2135	Installations générales, agencements	30 000,00	0,00		30 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	28 300,00	0,00		28 300,00
2031	Frais d'études	25 000,00	0,00		25 000,00
2033	Frais d'insertion	1 300,00	0,00		1 300,00
2313	Constructions	2 000,00	0,00		2 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	58 300,00	0,00		58 300,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	1 049 143,00	522 256,97	156 914,38	369 971,65
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.
- (5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Dont 192.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	115 266,00	23 743,83	0,00	91 522,17
1322	Subv. non transf. Régions	66 500,00	688,83	0,00	65 811,17
1323	Subv. non transf. Départements	48 766,00	23 055,00	0,00	25 711,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	251 410,43	0,00	0,00	251 410,43
1641	Emprunts en euros	251 410,43	0,00	0,00	251 410,43
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		366 676,43	23 743,83	0,00	342 932,60
10	Dotations, fonds divers et réserves	95 000,00	43 556,56	55 000,00	-3 556,56
10222	FCTVA	55 000,00	0,00	55 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	43 556,56	0,00	-3 556,56
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	692,50	0,00	-192,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		95 500,00	44 249,06	55 000,00	-3 749,06
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		462 176,43	67 992,89	55 000,00	339 183,54
021	Virement de la sect° de fonctionnement	214 156,34			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	45 800,00	44 551,75		1 248,25
28046	Attributions compensation investissement	5 800,00	5 764,00		36,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	500,00	388,24		111,76
28132	Immeubles de rapport	13 000,00	12 708,34		291,66
28135	Installations générales, agencements, ..	200,00	158,67		41,33
28158	Autres installat°, matériel et outillage	7 500,00	7 273,80		226,20
28183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	3 458,86		141,14
28184	Mobilier	9 200,00	9 031,06		168,94
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00	5 768,78		231,22
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		259 956,34	44 551,75		215 404,59
041	Opérations patrimoniales (5)	28 300,00	0,00		28 300,00
2313	Constructions	28 300,00	0,00		28 300,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		288 256,34	44 551,75		243 704,59
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		750 432,77	112 544,64	55 000,00	582 888,13
Pour information		298 710,23			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 012014 (1)
LIBELLE : CIMETIERE - TRAVAUX/AMENAGEMENT****Pour vote (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		6 900,00	A 6 855,60	0,00	44,40	B 75 166,78
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 900,00	6 855,60	0,00	44,40	40 000,06
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	15 396,00
2151	Réseaux de voirie	6 900,00	6 855,60	0,00	44,40	24 604,06
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	35 166,72
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	23 430,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	11 736,72

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 1 935,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 935,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 935,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 855,60	D - B	-73 231,78

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 022014 (1)
LIBELLE : VOIRIE - TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		70 000,00	A 36 803,88	21 300,00	11 896,12	B 542 365,42
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 000,00	36 803,88	21 300,00	11 896,12	371 445,04
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	1 234,08	0,00	-1 234,08	1 234,08
2151	Réseaux de voirie	70 000,00	35 569,80	21 300,00	13 130,20	360 994,20
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	9 216,76
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	170 920,38
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	170 920,38

RECVTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-36 803,88	D - B	-542 365,42

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202001 (1)
LIBELLE : ACQUISITION MAISONS HUILIER**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B 117 398,47
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	117 398,47
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	117 398,47
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-117 398,47

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202101 (1)
LIBELLE : RENOVATION MAISONS HUILLIER**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		120 000,00	A 106 824,81	2 000,00	11 175,19	B 106 824,81
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	120 000,00	106 824,81	2 000,00	11 175,19	106 824,81
2313	Constructions	120 000,00	106 824,81	2 000,00	11 175,19	106 824,81

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-106 824,81	D - B	-106 824,81

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 71 (1)
LIBELLE : RENOVATION MAIRIE
Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 880 852,23
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	880 852,23
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	880 852,23

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-880 852,23

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 72 (1)
LIBELLE : TRAVERSEE DU VILLAGE
Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		10 000,00	A 2 755,00	7 245,00	0,00	B 24 109,98
20	Immobilisations incorporelles	5 000,00	2 755,00	2 245,00	0,00	2 755,00
2031	Frais d'études	5 000,00	2 755,00	2 245,00	0,00	2 755,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	21 354,98
2313	Constructions	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	21 354,98

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C - A	-2 755,00	D - B	-24 109,98

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 75 (1)
LIBELLE : ACCESSIBILITE BATIMENT - ESPACE PUBLIC

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		49 000,00	A 9 714,36	39 846,38	-560,74	B 10 754,36
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	560,74	0,00	-560,74	560,74
2135	Installations générales, agencements	0,00	560,74	0,00	-560,74	560,74
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	49 000,00	9 153,62	39 846,38	0,00	10 193,62
2313	Constructions	49 000,00	8 285,50	39 846,38	868,12	9 325,50
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	868,12	0,00	-868,12	868,12

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-9 714,36	D - B	-10 754,36

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 76 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENT PLACE HENRI BOSSANNE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	502 832,90
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		6 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		6 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		496 232,90
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00		496 232,90

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-502 832,90

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le 13/04/2022



ID : 026-212600969-20220406-D17_2022-DE

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 669 549,93									
1641 Emprunts en euros (total)					2 669 549,93									
42	CDC	18/02/1992		01/03/1993	131 549,93	R		5,800	5,800	EUR	A	P	N	A-1
69	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	27/03/2006		15/05/2007	400 000,00	V	EURIBOR	3,500	3,500	EUR	A	P	N	A-1
70	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE			05/04/2008	300 000,00	F		4,840	4,840	EUR	A	P	N	A-1
71	CACE			30/08/2008	378 000,00	F		4,800	4,800	EUR	A	P	N	A-1
72	CACE	16/10/2013		01/06/2014	90 000,00	C		2,980	2,980	EUR	A	P	N	A-1
73	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	25/09/2014		01/03/2015	350 000,00	F		2,720	2,720	EUR	T	C	N	A-1
74	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	08/07/2015		25/12/2015	100 000,00	F		2,200	2,200	EUR	T	P	N	A-1
77	CACE	01/06/2016		15/01/2017	100 000,00	F		1,170	1,170	EUR	T	P	N	A-1
78	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	26/07/2017		01/01/2018	100 000,00	F		1,400	1,400	EUR	S	P	N	A-1
80	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	24/04/2019		25/08/2019	600 000,00	F		1,280	1,280	EUR	T	C	N	A-1
80/1	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	13/03/2020		10/07/2020	120 000,00	F		1,050	1,050	EUR	T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2021

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le 13/04/2022



ID : 026-212600969-20220406-D17_2022-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 669 549,93									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 474 882,82					148 404,93	33 358,28	0,00	2 825,03
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 474 882,82					148 404,93	33 358,28	0,00	2 825,03
42	N	0,00	A-1	25 963,74	3,15	R		2,050	6 595,53	473,33	0,00	0,00
69	N	0,00	A-1	112 966,78	4,99	V	EURIBOR	0,400	22 356,07	468,07	0,00	282,83
70	N	0,00	A-1	26 431,76	1,25	F		4,840	25 211,47	2 499,53	0,00	941,71
71	N	0,00	A-1	212 251,78	11,65	F		4,800	14 405,50	10 879,55	0,00	0,00
72	N	0,00	A-1	19 872,82	1,99	C		2,980	9 519,22	875,88	0,00	343,81
73	N	0,00	A-1	227 500,00	12,99	F		2,720	17 500,00	6 485,50	0,00	498,48
74	N	0,00	A-1	62 287,61	8,98	F		2,200	6 386,81	1 458,39	0,00	19,03
77	N	0,00	A-1	68 593,81	10,00	F		1,170	6 428,85	849,63	0,00	167,20
78	N	0,00	A-1	82 167,68	16,00	F		1,400	4 551,80	1 198,20	0,00	571,97
80	N	0,00	A-1	525 000,00	17,39	F		1,280	30 000,00	6 960,00	0,00	0,00
80/1	N	0,00	A-1	111 846,84	18,52	F		1,050	5 449,68	1 210,20	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 474 882,82					148 404,93	33 358,28	0,00	2 825,03

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

AZ.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 474 882,82	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME****A2.8****A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000,00 €			2015-10-29
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	-Autres immobilisations corporelles	10	29/10/2015
L	-Autres immobilisations incorporelles	1	29/10/2015
L	-Autres immobilisations incorporelles	5	29/10/2015
L	-Autres Installations et outillages techniques	5	29/10/2015
L	-Autres Installations et outillages techniques	10	29/10/2015
L	-Equipements sportifs	10	29/10/2015
L	-Matériel de bureau et informatique	5	29/10/2015
L	-Matériels de bureau électrique	5	29/10/2015
L	Agencement, aménagement de bâtiments	10	29/10/2015
L	Autres agencements, aménagements de terrains	10	29/10/2015
L	Bâtiments	30	29/10/2015
L	Equipements de cuisines	1	29/10/2015
L	Equipements de cuisines	10	29/10/2015
L	Installations de voirie	10	29/10/2015

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS****A5****A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		305 000,00	I 148 404,93
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		305 000,00	148 404,93
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	305 000,00	148 404,93
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	148 404,93	156 914,38	0,00	305 319,31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		354 956,34	III 88 108,31
Ressources propres externes de l'année (a)		95 000,00	43 556,56
10222	FCTVA	55 000,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	43 556,56
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		259 956,34	44 551,75
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28046	Attributions compensation investissement	5 800,00	5 764,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	500,00	388,24
28132	Immeubles de rapport	13 000,00	12 708,34
28135	Installations générales, agencements, ...	200,00	158,67
28158	Autres installat°, matériel et outillage	7 500,00	7 273,80
28183	Matériel de bureau et informatique	3 600,00	3 458,86
28184	Mobilier	9 200,00	9 031,06
28188	Autres immo. corporelles	6 000,00	5 768,78
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	214 156,34	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	88 108,31	55 000,00	298 710,23	0,00	441 818,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 305 319,31
Ressources propres disponibles	IV 441 818,54
Solde	V = IV – II (3) 136 499,23

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.1
TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA
TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT**

A7.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM****A7.3.2**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES****A8****A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- le- ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES

A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
25/02/2021	Réparation DOJO suite grêle - Facture n°171610 du	12 076,97	0,00	0
25/02/2021	Toiture église	28 359,02	0,00	0
16/03/2021	Réparation toiture salle des fetes	7 860,00	158,67	15
30/03/2021	attribution de compensation 2021	1 440,00	0,00	1
03/05/2021	Modification du PLU 2019	444,00	0,00	5
03/05/2021	Modification du PLU 2019	1 200,00	0,00	5
03/05/2021	Pont du Tram	17,28	0,00	0
03/05/2021	Pont du Tram	128,83	0,00	0
19/05/2021	CHAUDIERE VERNET	898,58	0,00	10
28/05/2021	Pont du Tram	125,77	0,00	0
17/06/2021	Modification du PLU 2019	444,00	0,00	5
17/06/2021	Modification du PLU 2019	1 200,00	0,00	5
17/06/2021	Modification du PLU 2019	-444,00	0,00	5
17/06/2021	Modification du PLU 2019	-1 200,00	0,00	5
17/06/2021	Pont du Tram	361,56	0,00	0
17/06/2021	Pont du Tram	764,52	0,00	0
17/06/2021	Pont du Tram	108,00	0,00	0
28/06/2021	attribution de compensation 2021	1 440,00	0,00	1
27/10/2021	attribution de compensation 2021	1 440,00	0,00	1
19/11/2021	etude urbanisme centre bourg	2 335,00	0,00	0
14/12/2021	attribution de compensation 2021	0,00	0,00	1
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		58 999,53	158,67	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES****A10.2****A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	A10.3
ELEMENTS DU BILAN	
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES****A10.4****A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES****A10.5****A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	6 143,32	
60632	Fournitures de petit équipement	3 055,80	
60633	Fournitures de voirie	1 284,60	
615221	Bâtiments publics	1 772,93	
615231	Voiries	29,99	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		6 143,32	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	1 317 151,36
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					222 911,50	168 033,68											3 033,74	5 322,50
ADIS	2007	P	acquisition foncière pour 8 logement 63-65 rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	222 911,50	168 033,68	25,49	A	V	3,250	V		1,750	A-1	EUR	3 033,74	5 322,50	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 095 120,50	1 513 318,38											26 673,18	85 690,35
ADIS	2007	P	acquisition foncière pour 8 logement 63-65 rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	27 858,00	23 370,86	35,49	A	V	3,250	V		1,750	A-1	EUR	417,41	481,22	
HPR	2010	P	10 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	20 841,00	16 459,21	37,99	A	V	3,300	V		0,050	A-1	EUR	8,44	428,93	
HPR	2010	P	8 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	279 310,00	217 017,34	27,99	A	V	4,600	V		1,350	A-1	EUR	3 015,38	6 343,77	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HPR	2010	P	8 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	130 006,00	109 172,25	37,99	A	V		4,600	V		1,350	A-1	EUR	1 503,37	2 188,17
HPR	2010	P	10 logements HPR rue de la vallée	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	44 776,00	32 579,63	28,08	A	V		3,300	V		0,050	A-1	EUR	16,87	1 155,14
Habitat Pays Romans	2015	C	construction maison médicale et locaux commerciaux	CAISSE D EPARGNE LOIRE DROME ARDECHE	1 403 000,00	982 100,00	13,99	T	R	EURIBOR	2,150	R	EURIBOR	1,900	A-1	EUR	19 763,21	70 150,00
Habitat Pays Romans	2005	P	acquisition et amélioration 4 logements rue de l'église	CDC	49 780,00	40 315,75	33,08	A	V		3,450	V		1,950	A-1	EUR	803,03	865,09
Habitat Pays Romans	2005	P	acquisition et amélioration 4 logements rue de l'église	CDC	65 549,50	42 021,70	18,08	A	V		3,450	V		1,950	A-1	EUR	857,13	1 933,50
Habitat et Humanisme	2008	P	acquisition et amélioration d'un logement 3 place des remparts par Foncière d'Habitat et Humanisme	CDC	74 000,00	50 281,64	21,99	A	V	EURIBOR	3,300	V	EURIBOR	0,550	A-1	EUR	288,34	2 144,53
TOTAL GENERAL					2 318 032,00	1 681 352,06											29 706,92	91 012,85

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	120 719,77
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	181 763,21
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	302 482,98
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 317 151,36
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	22,96

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS****B1.7****B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF (Av. Janv. 2022)	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	4,00	8,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	3,00	1,00	4,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE (Av. Janv. 2022)	C	0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	1,00	2,00	3,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		9,00	7,00	16,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

CLERIEUX - Budget Communal - Principal - CA - 2021

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 13/04/2022

Reçu en préfecture le 13/04/2022

Affiché le 13/04/2022 à 80 % (qui 

ID : 026-212600969-20220406-D17_2022-DE

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N****C1.2****C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
MM ANGE Josianne (Adjoint)	Néant
MM MANGIONE Sylvie (Adjoint)	Néant
MM VEY-FARCE Cathy (Adjoint)	Néant
MR BANC Jean-Pierre (Adjoint)	Néant
MR COMBRISSEON Jean-Luc (Adjoint)	Néant
MR GIROT Dominique (Adjoint)	Néant
MR LABLANQUI Jean-Marie (Adjoint)	Néant
MR LARUE Fabrice (Maire)	Néant
MR ROUX Nicolas (Adjoint)	Néant
MR WOZNIAK Jean-Marie (Adjoint)	Néant

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER****C2****C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT****C3.1****C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Valence Romans Agglo	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			
SDED			181,00
SDIS			50 800,00
Syndicat intercommunal d'aménagement des berges de l'Herbasse			0,00
Syndicat des eaux de la Veaunes	01/01/2017		63,30

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE****C3.2****C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	< Néant >		-		Non
CE	< Néant >		-		Non
Régie personnalisée	< Néant >		-		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE****C3.3****C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >		-			Non
Lotissement	< Néant >		-			Non
Service social et médico-social	< Néant >		-			Non



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****C3.5****C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 049 143,00	522 256,97	156 914,38	369 971,65
RECETTES	1 049 143,00	411 254,87	55 000,00	582 888,13
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 485 403,44	1 003 638,97	1 809,00	479 955,47
RECETTES	1 485 403,44	1 554 486,44	5 000,00	-74 083,00

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**BUDGET : CLERIEUX - Budget Locaux professionnels / N°SIRET : 21260096900068**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	83 797,90	81 778,32	0,00	2 019,58
RECETTES	83 797,90	27 670,62	0,00	56 127,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	144 354,90	79 916,50	0,00	64 438,40
RECETTES	144 354,90	29 326,64	0,00	115 028,26

BUDGET : CLERIEUX - Budget C.C.A.S / N°SIRET : 26260177600012

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 000,00	1 037,50	0,00	962,50
RECETTES	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	46 100,00	33 050,99	3 500,00	9 549,01
RECETTES	46 100,00	35 645,40	2 000,00	8 454,60

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 134 940,90	605 072,79	156 914,38	372 953,73
RECETTES	1 134 940,90	440 925,49	55 000,00	639 015,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 675 858,34	1 116 606,46	5 309,00	553 942,88
RECETTES	1 675 858,34	1 619 458,48	7 000,00	49 399,86
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 810 799,24	1 721 679,25	162 223,38	926 896,61
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 810 799,24	2 060 383,97	62 000,00	688 415,27

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 134 940,90	605 072,79	156 914,38	372 953,73
RECETTES	1 134 940,90	440 925,49	55 000,00	639 015,41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 675 858,34	1 116 606,46	5 309,00	553 942,88
RECETTES	1 675 858,34	1 619 458,48	7 000,00	49 399,86
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 810 799,24	1 721 679,25	162 223,38	926 896,61
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 810 799,24	2 060 383,97	62 000,00	688 415,27

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	1 646 000,00	0,00	35,57	0,00	585 482,00	0,00
TFPNB	70 600,00	0,00	49,79	0,00	35 151,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 716 600,00	0,00			620 633,00	0,00

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 19
 Nombre de suffrages exprimés : 19
 VOTES :
 Pour : 18
 Contre : 1
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/04/2022

Présenté par (1) le Maire.
 A Clérieux, le 06/04/2022
 le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire.
 A Clérieux, le 06/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

M. AUROUX François	
M. BANC Jean-Pierre	
M. BOISSIEUX Thierry	
M. COMBRISSEON Jean-Luc	
M. GIROT Dominique	
M. LABLANQUI Jean-Marie	
M. LARUE Fabrice	
M. ROUX Nicolas	
M. SALATA Philippe	
M. WOZNIAK Jean-Marie	
Mme ANGE Josiane	
Mme BABILLON Agnès	
Mme GARO Carinne	
Mme GRANGER Anne-Marie	
Mme JUVENON Marie-Hélène	
Mme MANGIONE Sylvie	
Mme ROBIN Christelle	
Mme VANDECASTEELE Corinne	
Mme VEY-FARCE Cathy	

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Clérieux, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Les membres le Conseil Municipal réuni(e) en session Ordinaire.